

Relations industrielles Industrial Relations



Georges HENRY, *Comment maintenir le caractère privé de l'entreprise tout en réalisant l'intégration des travailleurs*, brochure, 16 pp., Association des Patrons et Ingénieurs catholiques, 17, rue du Gouvernement Provisoire, Bruxelles.

Gérard Dion

Volume 7, Number 1-2, December 1951, March 1952

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1023084ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1023084ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dion, G. (1951). Review of [Georges HENRY, *Comment maintenir le caractère privé de l'entreprise tout en réalisant l'intégration des travailleurs*, brochure, 16 pp., Association des Patrons et Ingénieurs catholiques, 17, rue du Gouvernement Provisoire, Bruxelles.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 7(1-2), 66–67. <https://doi.org/10.7202/1023084ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1952

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

LIVRES et REVUES

ENTREPRISE PRIVEE

De tous les groupements patronaux d'inspiration catholique, l'Association des Patrons et Industriels chrétiens de Belgique (APIC) est sûrement un des plus progressifs. A son dernier congrès annuel tenu à Anvers les 5 et 6 mai 1951, l'APIC avait pris comme thème l'Entreprise privée. Les deux brochures dont la recension suit contiennent le texte des communications qui y ont été présentées.

R.P. L. BROUWERS, S.J., *La doctrine sociale de l'Eglise et l'entreprise*, brochure 12 pp.

Le titre de l'étude du R.P. Brouwers nous laissait espérer davantage. L'auteur, après une brève présentation, aborde successivement, en regard avec les enseignements pontificaux, le capital dans l'entreprise, le travail dans l'entreprise et la direction dans l'entreprise. Il cite abondamment et avec beaucoup d'à-propos des textes de Léon XIII, de Pie XI et surtout de Pie XII. Les interprétations qu'il en donne sont généralement acceptables, encore pourrait-on peut-être lui demander plus de précisions. On regrette cependant que l'auteur n'ait pas manifesté une connaissance plus grande de la sociologie de l'entreprise. Affirmer au point de départ que « logiquement l'entreprise se présente avant tout à nous comme un bien » est trop simple et trop facile pour être satisfaisant.

Enfin, toute cette étude semble avoir été faite dans une perspective que l'auteur nous découvre en terminant: « Nous entendons parfois dans des milieux patronaux non-chrétiens, des voix qui s'élèvent, qui témoignent d'une certaine inquiétude à la vue de la menace qui pèse sur leurs droits, qui expriment le désir de voir se réunir plus étroitement tous les patrons pour la défense de ces droits menacés. Mais pareille union n'est possible que sur une base doctrinale. Or cette doctrine indispensable... la voici toute prête. Elle est offerte par l'Eglise non seulement à ses enfants — auxquels elle est d'ailleurs imposée — mais également à tous les hommes de bonne volonté ». Nous croyons qu'une telle perspective n'est pas sans comporter quelques périls, car, dans tous les milieux il y a une tendance à vouloir inféoder l'Eglise à des formes temporelles et à exploiter sa doctrine pour des fins profanes.

Le travail du R.P. Brouwers évite cet écueil et malgré les quelques restrictions que nous avons exprimées, il vaut la peine d'être lu. Il rendra sûrement des services, à condition qu'on ne le prenne pas comme une oeuvre définitive.

GEORGES HENRY, *Comment maintenir le caractère privé de l'entreprise tout en réalisant l'intégration des travailleurs*, brochure 16 pp., Association des Patrons et Ingénieurs catholiques, 17, rue du Gouvernement Provisoire, Bruxelles.

Georges Henry est membre du Conseil d'administration de l'APIC. Son étude débute par un vibrant appel au réalisme fait aux patrons. Après avoir cité la phrase célèbre de Lacordaire: « C'est le propre des grands coeurs de découvrir le principal besoin des temps où ils vivent et de s'y consacrer », il se demande: « Avons-nous le coeur assez grand? Tout est là. Il y a devant l'évolution actuelle au moins une attitude radicalement absurde: c'est le conservatisme. Croire que « tout va se tasser » alors que l'évolution ne fait que

s'accélérer, croire que les structures valables il y a un siècle peuvent encore suffire après les changements aussi radicaux qu'énormes apportés par la révolution technique, c'est d'une stupidité flagrante. Ce qui importe aujourd'hui c'est que tous les chefs d'entreprise s'efforcent de traduire dans les faits et notamment dans toutes les structures économico-sociales, depuis l'organisation professionnelle jusqu'à l'atelier, les exigences nouvelles. Notre responsabilité est grande devant Dieu et devant les hommes ».

L'auteur analyse ensuite avec un réalisme audacieux et surprenant de la part d'un patron la situation faite aux travailleurs dans l'entreprise pour justifier la nécessité de leur intégration. Enfin dans une dernière partie il propose des moyens pour la réaliser: Assurer la sécurité d'emploi, faire une bonne sélection, donner la possibilité de promotion individuelle, améliorer l'atmosphère du travail et choisir un mode de rémunération adéquat. Ici l'auteur signale qu'il n'y a pas de système passe-partout et que celui que l'on choisit doit être l'expression d'une volonté sociale et non un truc pour la remplacer. Après avoir discuté de la participation aux bénéfices et de l'actionnariat, il donne sa préférence pour le système des équipes autonomes.

L'ensemble des moyens préconisés par l'auteur revient, en somme, à une saine administration scientifique du personnel telle qu'on la rencontre dans n'importe quel manuel traitant ce sujet avec leurs qualités et surtout leur vice fondamental: l'ignorance du rôle du syndicalisme dans la vie du travailleur. On aura beau dire, comme le fait l'auteur: « il faut trouver une solution pour les hommes *tels qu'ils sont*, c'est-à-dire non seulement avec leur désir de gain, mais aussi avec leurs affectivités profondes. Toutes les solutions qui s'adressent à un homme mutilé parce que réduit à *l'homo economicus*, sont forcément incomplètes et imparfaites ». (page 5). Si l'on fait abstraction du syndicat, cet instrument que les travailleurs se sont créé, auquel ils croient devoir une bonne marge de l'amélioration de leurs conditions et surtout sur lequel ils comptent pour garantir leurs droits, on n'envisage pas les travailleurs « *tels qu'ils sont* » et on ne satisfera pas « toutes leurs affectivités profondes ». Le travailleur, le père de famille, le citoyen, le syndiqué est une même personne. L'oubli de cette vérité rendra vains les meilleurs efforts et désappointera les volontés même les plus généreuses. Il est regrettable que l'auteur, pourtant si perspicace dans tout le reste de son étude, n'ait pas considéré cet aspect du problème qu'il avait à résoudre. Nous craignons fort que cette lacune ne soit même une pierre d'achoppement à la réalisation de l'objectif qu'il se proposait: « faire pour que l'ouvrier travaille à l'atelier du même cœur que dans son jardin » (p. 5). Tout cela n'infirme pas cependant la valeur intrinsèque des moyens qu'il préconise, à condition qu'on les regarde seulement comme des éléments partiels de solution.

Il ne reste pas moins qu'il faille féliciter l'auteur pour l'esprit qui anime ce travail et le stimulant qu'il infuse au lecteur.

GÉRARD DION

SYNDICALISME

Le synlicalisme chrétien — Etudes Economiques et Sociales — VI — Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique, Bruxelles, 1951, 220 pp.

Chez nous, on a longtemps considéré les syndicats catholiques comme des organismes d'apaisement social qui venaient faire contrepoids à tout le mouvement ouvrier dont on craint la force et l'esprit de revendication. Puis, petit à petit, on s'est mis à s'inquiéter devant l'attitude de la C.T.C.C. en ces dernières années et l'on se demande bien aujourd'hui quoi penser de la récente déclaration de principes de ce mouvement syndical qui propose des réformes économiques et sociales des plus hardies et qui se réclame constamment de la doctrine sociale de l'Eglise.

Le syndicalisme chrétien participe donc, lui aussi, au grand mouvement de revendication des masses populaires qui se porte à l'assaut de l'ordre établi? Quelle est donc sa raison d'être dans le cadre du mouvement ouvrier? Voilà un problème déjà vieux de près de 50 ans, mais qui prend aujourd'hui un intérêt croissant tant à cause du développement du syndicalisme que de la complexité du problème social.